



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/359
27 juillet 1990

ORIGINAL : FRANCAIS

Quarante-cinquième session
Point 58 a) de l'ordre du jour provisoire*

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET : NOTIFICATION DES ESSAIS NUCLEAIRES

Note verbale datée du 30 mai 1990, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation
des Nations Unies

La Mission permanente de la France auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et, se référant au document A/44/438 du 3 août 1989, a l'honneur de lui transmettre ci-joint, en annexe, la notification par les autorités françaises des essais nucléaires auxquels la France a procédé en 1989.

La Mission permanente de la France serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir faire circuler la présente note verbale, ainsi que son annexe, en tant que document de l'Assemblée générale, au titre du point 58 a) de l'ordre du jour provisoire.

* A/45/150 et Corr. 1.

2 p.

ANNEXE

Notification des essais nucléaires

A l'occasion de l'allocution qu'il avait prononcée le 2 juin 1988 à New York, devant la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, M. Roland Dumas, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères de la République française, avait annoncé que "la France avait décidé de procéder chaque année à la notification du nombre des essais effectués au cours des 12 mois précédents".

Les autorités françaises ont l'honneur de transmettre les informations suivantes, relatives aux essais auxquels la France a procédé en 1989 au Centre d'expérimentations du Pacifique :

11 mai.....	Mururoa
20 mai.....	Mururoa
3 juin.....	Mururoa
10 juin.....	Fangataufa
24 octobre.....	Mururoa
31 octobre.....	Mururoa
20 novembre.....	Mururoa
27 novembre.....	Fangataufa
